

Les « Matinées Eveil et Rencontres »

(En période scolaire) - Sur inscription

Nuillé sur Vicoin

Tous les lundis

9h00 – 11h00 : Petite salle polyvalente (école Victor Hugo)

Ahuillé

Tous les mardis

9h30 – 11h30 : Dans les locaux de l'espace jeunesse

Montigné le Brillant

Tous les jeudis

9h15 – 11h15 : Dans les locaux de l'accueil de Loisirs

Les permanences (En période scolaire)

Permanence téléphonique :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

Possibilité de rendez-vous sur 3 sites :

Nuillé-sur-Vicoin : au bureau du RPE, à la mairie

Ahuillé : dans les locaux de la mairie

Montigné le Brillant : dans les locaux de l'accueil de loisirs

Informations complémentaires :

Contactez le RPE - 06.73.13.19.80 – rpe.vicoin@gmail.com



Parents et futurs parents

Professionnels de la petite enfance

Jeunes enfants

© Crédit photo : Caf53 - Istock



Un lieu d'échange,
d'écoute et d'information
autour de la petite enfance

Le Relais Petite Enfance est un service intercommunal gratuit.
C'est un lieu d'écoute, d'information et d'échange en direction :

Des parents et futurs parents



- Information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants sur le territoire
- Transmission de la liste des assistants maternels agréés
- Renseignement sur les prestations accordées par la CAF et la MSA
- Information de premier niveau sur les modalités d'emploi d'un assistant maternel (droits, devoirs, contrat de travail, déclaration Pajemploi ...)
- Possibilité de participer aux évènements et aux soirées thématiques, organisés par le RPE



Des jeunes enfants

Les matinées « Eveil et Rencontres », sous la présence bienveillante de leur assistant maternel, permettent de leur offrir un espace d'éveil, de jeux et d'expérimentation. Ces matinées sont également pour eux un nouveau lieu de rencontre et de socialisation.

Des professionnels de la petite enfance

(Assistants maternels, gardes à domicile, assistantes familiales)

- Information sur les conditions d'accès et d'exercices des métiers de la petite enfance et sur les différentes aides.
- Information de premier niveau actualisée sur le droit du travail.
- Favorise les rencontres et les échanges avec d'autres professionnels.
- Soutien et accompagnement dans vos pratiques grâce aux matinées « Eveil et Rencontres », sorties, soirées à thème et à la formation continue.

